

DELEGATION DE Monsieur Josy REIFFERS

D-2013/298

Convention de partenariat 2013 entre la Ville de Bordeaux et l'association Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux. Signature. Autorisation.

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 septembre 2005. L'association Maison de l'emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006.

En coordination avec l'Etat et Pôle Emploi, membres de droit de l'association, la Maison de l'emploi de Bordeaux coordonne les initiatives d'accès à l'emploi, renforce les synergies entre les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion, et anime le Service Public de l'Emploi Local de Bordeaux (SPEL Equipe Locale). Elle fournit des services à valeur ajoutée en développant de nombreux dispositifs complémentaires de ceux des autres acteurs.

Depuis 2011, elle porte également le PLIE de Bordeaux, prenant en charge les publics les plus éloignés de l'emploi afin de faciliter leur accès et retour à l'emploi durable.

Ses axes d'intervention sont :

- l'observation du territoire et la stratégie territoriale
- l'anticipation des mutations économiques
- la contribution au développement local et à la création d'entreprise
- la réduction des freins d'accès à l'emploi.

Pour l'année 2013, la Maison de l'emploi présente un budget de 2 642 702 euros, soit en baisse de 1% par rapport au budget 2012.

Cette légère baisse est le fruit d'une maîtrise des charges structurelles (- 11%) qui autorise le renforcement des ressources humaines nécessaires et mises à disposition, en particulier, sur les axes suivantes :

- les clauses d'insertion (+ 20% d'activité entre 2012 et 2013), et l'accompagnement des personnes par le P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
- les actions dans les quartiers (amorçage de projets au sein de la Plateforme Initiative, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences – GPEC)

En 2013, le plan d'actions de la Maison de l'Emploi est construit autour de plusieurs orientations :

- Le premier objectif suivi est celui du retour à l'emploi, que ce soit grâce à des actions d'insertion ou par la création d'entreprise.

1. Les actions de retour à l'emploi par l'insertion s'appuient sur plusieurs dispositifs :

En premier lieu, il y a le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), dont l'engagement se poursuit envers les publics les plus en difficultés.

En 2013, avec 9 référents, le PLIE conserve son objectif de 1000 personnes accompagnées. Afin d'améliorer le taux de sortie de ces

personnes, il renforce ses relations avec les entreprises grâce au recrutement d'un chargé de relations entreprises.

De nouvelles actions de mobilisation et de formation sont mises en place, augmentant de 10% le nombre de places offertes

La gestion des clauses d'insertion connaît un développement exponentiel, avec plus de 100 000 heures programmées soit une augmentation de 20% de l'activité par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, en direction des jeunes sans diplômes et sortis du système scolaire, le dispositif « Ecole de la Seconde Chance » prolonge son expérimentation, sur un nombre de sessions de recrutements limité

Enfin, envers les « séniors », il est mis en place des nouveaux Kfés Pros, sur le même modèle que les Kfés Pros pour les jeunes diplômés, dont le nombre augmente.

2. La possibilité et l'opportunité du retour à l'emploi par la création d'entreprise sont également développées grâce à des dispositifs adéquats :

Tout d'abord le retour à l'emploi par la création d'entreprise est développé à travers la Plateforme de l'Initiative, qui conforte ses performances (plus de 500 création d'entreprises depuis son lancement en 2008) et ancre sa position de fédérateur des acteurs de la création, depuis l'émergence jusqu'à la création du projet final, tout en concentrant un attention particulière aux publics issus des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, l'événement du « Village de la création », qui centralise et localise dans un quartier, le temps d'une journée, les acteurs et services de la Plateforme, offre une vraie réponse de proximité à toutes les questions relatives à la création d'entreprise. En 2013, le Village de la création se déroulera dans le quartier Bastide le 19 septembre 2013.

- La Maison de l'emploi participe également à l'accompagnement des créateurs d'entreprise, grâce au dispositif « Pépinière » qui héberge et accompagne au sein de la Pépinière éco créative des Chartrons, 16 jeunes créateurs.
- Des événements publics sont également organisés tout au long de l'année en direction de publics ciblés:
 1. Le salon du recrutement en Alternance qui a rassemblé plus de 4 500 visiteurs le 3 avril dernier leur proposant plus de 900 offres de contrats,
 2. les Rencontres Emploi Handicap, dont l'édition 2013 se tiendra le 19 novembre au Hangar 14
 3. les Rencontres Territoriales de l'emploi qui, en lien étroit avec Pôle Emploi, deux fois par an, se positionnent dans un quartier spécifique, pour faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emplois.
- Enfin, la Maison de l'emploi a une mission d'accueil et l'orientation du public, dont l'action est renforcée par l'ouverture du Cyber Espace Emploi du site avenue Emile Counord, en partenariat avec Pôle Emploi. Il est à noter également la hausse de la fréquentation des Missions Emploi (Bordeaux Nord et Saint Michel).

Pour 2013, le budget global de la Maison de l'emploi s'établit donc à 2 642 702 euros.

Les principaux financeurs sont :

- l'Etat, dont la subvention attendue est de 673 300 euros
- le F.S.E. pour un montant de 750 500 euros
- la Ville dont la subvention s'élève à 638 000 euros, dont 160 000 euros sont fléchés sur l'animation de la pépinière des Chartrons.

Vous trouverez en annexe le plan d'actions, le budget prévisionnel voté au Conseil d'Administration du 11 février 2013 ainsi que le projet de convention de partenariat avec la Maison de l'emploi pour l'exercice 2013.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention financière dont le projet est ci-annexé
- décider le versement de la somme de 638 000 € à l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux prévue au budget primitif qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 90 – nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la situation de l'emploi est bien sûr extrêmement préoccupante. Elle l'est partout en France. Le chômage a progressé de 11,7% en un an, un peu moins à Bordeaux, 8,5%, que dans le reste de la région Aquitaine et comme je viens de le dire en France.

Pour essayer de résoudre un certain nombre de problèmes les collectivités disposent d'outils territoriaux : la Mission Locale par exemple pour les demandeurs d'emploi les plus jeunes, les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux d'Insertion par l'Activité Economique, les PLIE en particulier.

Depuis 2011 la Maison de l'Emploi à Bordeaux porte le PLIE ce qui a permis de faire un certain nombre d'économies structurelles comme cela est marqué dans le projet de délibération. Elle mène pour son compte un certain nombre d'actions qui sont contractualisées avec ses deux membres fondateurs Pôle Emploi d'une part et l'Etat d'autre part.

Ces actions contractualisées vous sont indiquées sur le projet de délibération.

Il y a bien sûr la fonction de coordination des acteurs de l'emploi sur un territoire. Je note avec plaisir que l'Etat nous a donné la responsabilité de coordonner les activités du service public de l'emploi.

Il y a des actions d'observation du territoire en fonction de mutations économiques. C'est un travail qui a notamment été fait pour les emplois verts, et aujourd'hui pour les emplois du numérique.

Une fonction de développement local économique. C'est ce que nous assurons par la plateforme Initiative qui va sensibiliser dans les quartiers de jeunes talents pour créer des entreprises et résoudre leur problème de l'emploi.

La gestion de la pépinière des Chartrons.

Un village itinérant de la création dont Wanda LAURENT s'occupe, qui là aussi a pour but d'aller sensibiliser à la création d'entreprises dans les quartiers.

Il y a également un volet de réduction des freins à l'emploi. C'est ce que nous faisons notamment par l'organisation d'un certain nombre de manifestations où on met ensemble des demandeurs d'emploi dans les quartiers, c'est les Rencontres Territoriales de l'Emploi, et ceux qui peuvent en donner sur des sujets comme l'alternance, ou pour des populations ciblées comme les demandeurs d'emploi handicapés.

La Maison de l'Emploi porte un certain nombre d'actions expérimentales comme l'Ecole de la Deuxième Chance dont nous espérons un jour voir la pérennité, puisque je rappelle qu'il n'y a pas d'école de ce type dans le grand Sud-Ouest.

Elle porte le PLIE, comme je l'ai indiqué. Le PLIE c'est essentiellement deux choses. C'est le suivi d'un certain nombre de personnes très éloignées de l'emploi que l'on essaie de réinsérer. 971 personnes ont été suivies au cours de l'année passée.

On gère également les clauses sociales, les clauses d'insertion avec en 2012 une activité très importante et une croissance très forte, ce qui nous permet d'être sur ce critère-là parmi les collectivités les plus efficaces non pas d'Aquitaine, mais de France.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous demande que l'on puisse signer la convention liant la Ville de Bordeaux et la Maison de l'Emploi et lui accorder un subvention qui représente à peu près le tiers du budget de cette association loi 1901, les deux autres tiers étant le financement Etat et le financement européen, comme cela est indiqué également dans le projet de délibération.

Je vous remercie. Je répondrai bien sûr aux questions.

M. LE MAIRE. -

Mme NOËL

MME NOËL. -

Juste un mot, Monsieur le Maire. Nous avons effectivement noté avec satisfaction la progression des résultats concernant la clause d'insertion sociale.

Je voulais faire quelques remarques par rapport au PLIE que vous venez d'évoquer en indiquant que le fait d'adosser ce dispositif à la Maison de l'Emploi avait permis des économies structurelles. Peut-être, mais il ne semble pas, par contre, que ça se soit traduit en termes positifs au niveau des résultats.

Nous avons eu communication du rapport moral pour l'année 2012. Nous vous en remercions. Nous regrettons que ce bilan soit peu dynamique et ne fasse pas état des évolutions d'une année sur l'autre.

Ainsi, comme je l'indiquais, concernant le PLIE nous avons noté l'an passé le faible taux de sorties positives de ce dispositif. Les sorties positives ce sont, vous le savez, les contrats de travail et les formations qualifiantes.

En 2011 pour 995 personnes accompagnées les sorties positives représentaient 132 personnes, c'est-à-dire un taux d'environ 39%.

En 2012 le nombre de sorties positives est de 146 sur un total de 445 personnes sorties du dispositif, ce qui représente un taux d'un peu moins de 33%. Vous voyez que le taux est inférieur de 6 points à celui de l'année précédente.

Je rappelle que le programme du Fonds Social Européen fixe comme objectif un taux de sorties positif qui devrait être fixé à 50%. Donc autant vous dire qu'avec à peine un tiers nous sommes loin du compte.

Certes, d'autres agglomérations comme Lyon, Toulouse, n'atteignent pas elles non plus ces 50%, mais elles s'en rapprochent tout de même nettement plus que Bordeaux avec des taux qui sont supérieurs à 40%

Au bilan, sur 146 sorties positives, 94 contrats de travail. C'est 21% du total des sorties. Là encore je rappelle que le FSE fixe un objectif en emplois durables à 42%. C'est le double du résultat qu'a pu faire la Maison de l'Emploi.

Donc on peut estimer que ce bilan est loin d'être satisfaisant, même si je veux bien reconnaître avec vous que les questions de l'emploi sont complexes et difficiles. Mais nous sommes quand même très loin des objectifs qui ont pu être fixés par le Fonds Social Européen qui finance largement ce dispositif.

M. LE MAIRE. -

M. REIFFERS

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je viens de décrire une bonne quinzaine d'actions engagées soit par la Maison de l'Emploi, soit par le PLIE porté maintenant par la Maison de l'Emploi. Effectivement, Mme NOËL, vous mettez l'accent sur la seule action sur laquelle les résultats, je dois dire, ne sont pas très satisfaisants.

Le nombre de personnes suivies est correct, mais le taux de sorties positives, comme vous l'avez indiqué, est plutôt inférieur à la moyenne nationale. Personne n'atteindra les 50% que réclame le Fonds Social Européen en raison de la situation économique aujourd'hui en France.

Ce taux on peut l'améliorer. Tout dépend des critères d'entrée des personnes. Si on a des personnes qui sont extrêmement éloignées de l'emploi évidemment ce taux de sorties positives a tendance à baisser. Si les personnes sont moins éloignées de l'emploi ce taux de sorties positives progresse.

Lorsqu'on compare les critères de ces personnes suivies par le PLIE de Bordeaux par rapport à d'autres on s'aperçoit que notre population est particulièrement difficile. C'est le premier point.

Le deuxième point, parce que nous avons sur ce dossier des résultats qui nécessitent d'être améliorés nous avons pris la décision avec les économies faites grâce au rapprochement d'augmenter notre potentiel d'accompagnateurs emploi. Donc les résultats devraient s'améliorer en 2013.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Pour confirmer ce qui vient d'être dit par M. REIFFERS en réponse aux interrogations, il y a les sorties, mais il y a les entrées. C'est-à-dire qui on prend à l'entrée. C'est vrai que dans tous les établissements d'éducation il y a des différences sur les sorties, mais souvent c'est la sélection qui s'opère avant, notamment au niveau de l'accueil. Au PLIE c'est ce qui a été fait. M. REIFFERS a eu raison de le rappeler. C'est vrai que ce sont des personnes qui sont très éloignées de l'emploi, qui ont un niveau de formation faible. C'est pour ça qu'on arrive à des taux un peu plus faibles qu'au niveau national.

Donc tout dépend de ce qu'on entend. Je rejoins tout à fait ce qui a été répondu aux interrogations posées. C'est pour ça que ce n'est pas un gros problème en soi.

Après, c'est un choix à faire. Est-ce qu'on élève le niveau à l'entrée et dans ce cas on aura un meilleur taux à la sortie, ou est-ce qu'on prend ceux qui sont les plus éloignés du marché de l'emploi ? C'est une question politique. J'ai bien retenu ce qui a été dit par Marie-Claude NOËL. Nous, on a fait un choix différent.

M. LE MAIRE. -

M. REIFFERS

M. REIFFERS. -

Je ne comprends pas le choix différent. Nous, on a décidé justement de ne pas faire de sélection, et parce qu'on ne fait pas de sélection nous aurons sans doute plus de monde. C'est la raison pour laquelle nous augmentons notre potentiel d'accompagnateurs emploi.

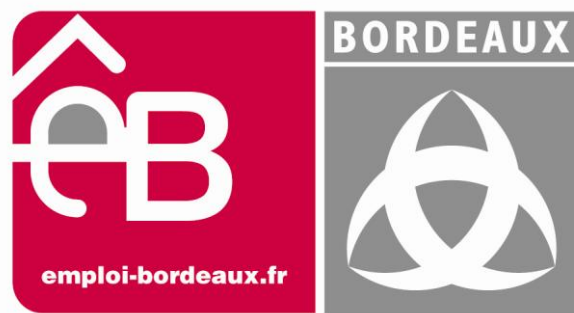
M. LE MAIRE. -

Oui, mais enfin j'ai cru comprendre que M. RESPAUD abondait dans votre sens, M. REIFFERS. C'est parce que nous nous adressons à des publics particulièrement difficiles que nous avons un taux de satisfaction peut-être moins bon que les autres. C'est un choix, effectivement, mais ce n'est pas un mauvais choix de mon point de vue.

Qui s'oppose à cette convention ?

Qui s'abstient ?

Merci.



Plan d'actions 2013

LES ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DES QUATRE NOUVEAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE LA MAISON DE L'EMPLOI

Axe 1 Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'actions

Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :

« Dans le cadre de ce premier axe, les maisons de l'emploi devront élaborer un diagnostic territorial sur la base d'une analyse du marché du travail et les potentialités du territoire en matière d'offres et de demandes d'emploi. Pour cela, les maisons de l'emploi s'appuieront sur les outils et travaux déjà existants aux niveaux local et régional, en particulier sur ceux de Pôle emploi, de la DARES, de l'INSEE et des services d'études régionaux du réseau territorial de l'Etat en matière d'emploi (actuels SEPES, services d'études, de prospective, d'évaluation et de statistiques).

Ce diagnostic, qui pourra être largement diffusé aux acteurs locaux dans un souci d'appropriation des réalités locales, constituera la base nécessaire à la détermination d'une stratégie partagée en matière d'emploi et, in fine, d'un plan d'actions que les différents partenaires mettent en œuvre.

Ce premier axe est structurant, puisque les actions rattachées aux trois autres axes à caractère obligatoire devront s'inscrire dans ce plan d'actions de la maison de l'emploi. »

Actions proposées

- Coordination territoriale : animation du service public de l'emploi
- Diagnostic partagé Ax'emploi - Ax'Numérique
- Tableau de bord territorial et indicateurs avancés ETT
- Site internet

1-1 : Coordination territoriale - animation du service public de l'emploi

Contexte	<p>Le service public de l'emploi a pour mission l'accueil, l'orientation, la formation, l'insertion, le placement, l'indemnisation, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés.</p> <p>Il est assuré par les services de l'Etat chargés de l'emploi, Pôle Emploi et l'AFPA, l'UNEDIC et les organismes publics ou privés qui fournissent un service de placement, d'insertion, de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi ainsi que des collectivités territoriales et leurs groupements.</p> <p>Au niveau départemental et local le service public de l'emploi se compose de Pôle Emploi, l'AFPA, les maisons de l'emploi, Cap Emploi, la Mission locale, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et syndicales, la direction départementale de la cohésion sociale, l'Inspection d'Académie, les organismes paritaires collecteurs agréés les plus importants, des représentants d'entreprises de travail temporaire, la direction de la Solidarité départementale du Conseil général, le bureau territorial de la délégation professionnelle et à l'apprentissage du Conseil Régional, le référent insertion professionnelle de la Maison départementale des personnes handicapées. Il est animé par l'Etat avec le concours des maisons de l'emploi.</p>
Objectifs	<p>l'équipe locale a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'établir un diagnostic du territoire, d'examiner des données mensuelles sur le volume des demandeurs d'emploi et d'élaborer et de suivre les plans d'actions locaux mis en œuvre par les différents opérateurs (agence locale pour l'emploi, organismes de formation...). Mobiliser les informations disponibles : Etat des lieux et partage des travaux existants et des informations disponibles : diagnostic du SPE, enquêtes et statistiques Pôle Emploi, URSSAF, consulaires, DARES, Insee, diagnostic Croissance CUB, études agences d'urbanismes et de développement, Mission Locale, PLIE, commission formation-emploi du Conseil régional ...
Impact attendu en termes d'emploi	Non significatif
Public visé	Ensemble des acteurs institutionnels
Contenu et méthodologie	<p>Réunion de coordination tous les 2 mois. Réunions thématiques</p> <p>Production de zooms territoriaux infra-communaux, sectoriels ou thématiques</p> <p>Animation du réseau des acteurs sur le thème des diagnostics.</p> <p>Animation du volet emploi de la politique de la ville</p>
Partenariat	Pôle Emploi, l'AFPA, les maisons de l'emploi, Cap Emploi, la Mission locale, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et syndicales, la direction départementale de la cohésion sociale, l'Inspection d'Académie, les organismes paritaires collecteurs agréés les plus importants, des représentants d'entreprises de travail temporaire, la direction de la Solidarité départementale du Conseil général, le bureau territorial de la délégation professionnelle et à l'apprentissage du Conseil Régional, le référent insertion professionnelle de la Maison départementale des personnes handicapées
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	<p>Une connaissance par l'ensemble des acteurs des ressources disponibles sur le territoire</p> <p>Une concertation et une rationalisation des différentes productions</p>
Évaluation	<p>Partage de la démarche et implication des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversité des acteurs Liste des sources de données <p>Valorisation de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> Liste des travaux produits Nombre de co-signataire des travaux diffusés

1-2 : Diagnostic partagé : Ax'Emploi - Ax Numérique

<p>Contexte</p>	<p>Sur le territoire, il existe un foisonnement de diagnostics individuels. Pour autant il persiste une réelle difficulté à avoir une vision globale, partagée par tous, de l'économie et de l'emploi sur la zone d'emploi concernée. Une autre difficulté réside dans le fait d'avoir des données dynamiques et qui s'inscrivent dans une vision prospective du territoire. Ce constat est particulièrement valable dans le domaine du numérique</p> <p>Il n'existe pas de lieu ni de démarche spécifiquement dédié au fait de favoriser une dynamique d'échanges autour des mutations économiques et leurs conséquences en terme d'emploi. Il y a donc à construire un dispositif d'observation collective.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>L'objectif de la démarche Ax'Emploi est d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions sur les métiers et compétences du secteur du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des actions qui contribuent à anticiper les besoins en recrutement et en formation sur le territoire du grand Bordeaux • des actions à proposer et à faire porter par les partenaires et acteurs territoriaux légitimes • par thématiques • sous la forme de fiches action <p>Ce plan d'actions est présenté en plénière à l'ensemble des acteurs politiques et économiques du territoire du grand Bordeaux.</p>
<p>Impact attendu en terme d'emploi</p>	<p>> meilleure lisibilité de « l'emploi du grand Bordeaux » pour les entreprises, les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les institutionnels...</p> <p>> définition d'actions concrètes contribuant à anticiper les besoins en recrutement et en formation du territoire</p>
<p>Public visé</p>	<p>Institutionnels et entreprises</p>
<p>Contenu et méthodologie</p>	<p>Il s'agit d'animer un dispositif d'observation collective sur le territoire du « grand Bordeaux » pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une dynamique d'échanges autour des mutations économiques et leurs conséquences en termes d'emploi • alimenter une vision territoriale prospective de l'emploi dans les domaines du numérique • promouvoir des démarches de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans le domaine du numérique <p>Le choix a été fait d'une démarche collaborative pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • partager et confronter les connaissances, les analyses et les visions de l'emploi • imaginer et proposer des actions à mettre en œuvre <p>Cette démarche s'appuie sur groupe de réflexion, constitué d'acteurs et experts locaux de l'emploi, de la formation et du monde économique. Ce travail d'observation collective s'articule autour de rencontres régulières réparties sur l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontre de lancement : panorama et identification des thématiques à développer pour le plan d'actions annuel • rencontres thématiques (propositions d'actions à mettre en œuvre pour les thèmes identifiés en rencontre de lancement • finalisation du PACE (Plan d'Action Compétences-Emploi) • Conférence de restitution
<p>Partenariat</p>	<p>Le réseau des acteurs « Ax'Emploi » est constitué de :</p> <p>A'urba (agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine), AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) Aquitaine, ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), CESR (Conseil Économique et Social Régional) Aquitaine, CFDT Aquitaine, CGPME / AGEFOS, CJD (Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise) Gironde, Club des entreprises de Bordeaux-Maritime, Club des entreprises de Pessac, CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) Gironde, CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) Délégation Aquitaine, CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) Aquitaine, DIRECCTE-UT 33, FARE (Fédération des Entreprises de la Propreté) Aquitaine Midi-Pyrénées Poitou-Charentes, FFB (Fédération Française du Bâtiment) Gironde, FRTF (Fédération Régionale des Travaux Publics Aquitaine), Lyonnais des Eaux Aquitaine nord (Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT), NGRH (Nouvelle Gestion des Ressources Humaines), OPCALIA, Pôle Emploi, Pacifica (Crédit Agricole), PRESS Bordeaux, PRISME, Right Management, UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) Aquitaine, Université Bordeaux IV - GREThA (Groupe de Recherches en Économie Théorique et Appliquée - CNRS), Ville de Bordeaux, MEDEF Aquitaine.</p>

Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une dynamique d'échanges réguliers formels et informels entre les différents acteurs d'Ax'Numérique qui contribue à fluidifier la circulation de l'information et des données. • Co-construction d'un plan d'action territorial partagé et actualisé annuellement.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de personnes / acteurs participants au réseau • nombre d'acteurs présents lors de la restitution annuelle
Calendrier	<p>> 4 rencontres annuelles : 1 rencontre de lancement, 2 rencontres thématiques et une conférence de restitution au dernier trimestre</p> <p>> des réunions de travail intermédiaires avec la DIRECCTE (UT33) ainsi que des experts sollicités ponctuellement en fonction des thématiques.</p>

1-3 : Observatoire de l'emploi - tableau de bord territorial et baromètre ETT

Contexte	<p>Le territoire de l'agglomération de Bordeaux fait l'objet de nombreux diagnostics périodiques. Les différentes collectivités, les administrations de l'Etat, les établissements publics, les agences de développement et d'autres acteurs élaborent leur propre diagnostic territorial avec des thèmes variés très souvent redondants.</p> <p>Cependant ces diagnostics focalisent le plus souvent sur l'emploi, l'activité économique, à un niveau départemental, voire régional.</p> <p>La Maison de l'Emploi a donc d'une part sollicité l'Agence d'urbanisme et le Gretha pour mettre en place un observatoire de l'emploi et de l'activité économique avec un tableau de bord socio-économique spécifique au territoire de la commune de Bordeaux et d'autre part créé un baromètre sur les tendances locales de l'intérim car à ce jour les anticipations, même à très court terme, restent très difficiles</p>
Objectifs	<p>Élaborer et diffuser des informations statistiques concernant les principaux indicateurs de caractère démographique, social et économique, relatifs au territoire communal de Bordeaux.</p> <p>Le tableau de bord ambitionne d'apporter un éclairage pertinent sur l'activité économique sectorielle, l'emploi et la population bordelaise.</p> <p>Apporter un outil de perception de tendances à travers les indications fournies par le travail temporaire</p>
Impact attendu en terme d'emploi	Non significatif
Public visé	Institutionnels, acteurs économiques
Contenu et méthodologie	<p>Tableau de bord annuel présenté sous forme de graphes, de diagrammes, les chiffres-clés de la métropole bordelaise : la demande et l'offre d'emploi; les besoins en main d'œuvre, la création d'entreprise, la formation professionnelle</p> <p>Il est diffusé auprès d'un public assez large : élus locaux, chefs d'entreprise, partenaires institutionnels et aux demandeurs d'emplois.</p> <p>Un outil de suivi de 5 indicateurs Intérim est constitué avec un panel d'agences.</p>
Partenariat	<p>Les principaux partenaires qui contribuent à la production des tableaux de bord sont :</p> <p>L'agence d'urbanisme A'Urba qui prend en charge la réalisation de ce tableau de bord et abrite l'observatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • le SEPES (DIRECCTE) • la Banque de France • la CUB • la Région Aquitaine • le Pôle Emploi • l'URSSAF • Club local d'ETT et les grandes enseignes
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	<p>Disposer d'une photographie précise du territoire communal de Bordeaux en termes d'emploi et de création d'entreprises.</p> <p>Anticiper les mutations économiques sur le territoire communal : secteurs porteurs, nouvelles formes de travail, besoins en main d'œuvre....</p>
Évaluation	<p><u>Indicateurs quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de consultations en ligne et/ou de téléchargements <p><u>Indicateurs qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • fréquence d'actualisation des données
Calendrier	<p>Publication annuelle du tableau de bord</p> <p>Publication mensuelle du baromètre.</p>

1.4 : Site Internet

Contexte	Lancé en septembre 2007 le site web de la MDE emploi-bordeaux.fr s'est donné pour vocation d'être un portail d'information et d'orientation au service des différents publics qui constituent notre cible (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, créateurs d'entreprise...) essayant de rassembler toute l'information disponible autour des questions d'emploi et d'économie locale. Ce site parvient à attirer une moyenne de 200 internautes par jour. Il est davantage consulté lors des périodes d'événement. L'objectif est de parvenir à 500 personnes par jour
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Intégrer les structures associées à la Mde : PLIE, Bordeaux - nord, Pépinière, Plateforme > Apporter un meilleur service aux utilisateurs > Développer des Plateformes collaboratives : accompagnateurs PLIE, créateurs d'entreprises, partenaires Ax'emploi, ... > Renforcer les synergies avec les autres acteurs du territoire en leur donnant des moyens internet : Mission locale, association > Atteindre 500 visites / jour pour parvenir à environ 10 000 visites mensuelles et progresser dans les classements de notoriété.
Impact attendu en terme d'emploi	Une plus grande fluidité des informations tant pour les entreprises que pour les demandeurs d'emploi
Public visé	Employeurs Tout public Partenaires
Contenu	<p>Un site plus ergonomique qui permet d'un maximum de possibilités techniques (animation, vidéos, facilité de classement et de mise en valeur d'événements, pages plus dynamiques et animées...).</p> <p>Cette version intègre par la même occasion les nouvelles structures associées à la MDE (mission emploi Bdx nord, Pépinière, Plate-forme de l'initiative, Plie de Bdx, ...) et un espace partenaire</p> <p>Une présence renforcée sur les réseaux sociaux avec une animation quotidienne des sites et différentes plateformes qui permettent une interactivité avec les publics</p>
Partenariat	Plie, Mission emploi, Mission Locale, Ville de Bordeaux, acteurs du SPEL
Moyens	0,5 ETP
Résultats attendus	Nouvelle version du portail web emploi-bordeaux.fr et une meilleure notoriété de l'offre de service de la maison de l'emploi
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure communication sur l'identité de la MDE, sur ses actions et sur ses partenaires (associés directs et partenaires larges). - Satisfaction des partenaires - Fréquentation du site et des différentes pages (rubriques et sous-rubriques) à travers les statistiques (comparaison avec les statistiques actuelles). - Référencement (sur google, sur les site de nos différents partenaires, ...)
Calendrier	Animation permanente

Axe2. Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :

« Sur la base du diagnostic précité, les maisons de l'emploi mènent des actions de coordination et d'informations spécialisées à destination des acteurs locaux, institutionnels et économiques, afin de leur permettre de mieux anticiper les mutations économiques sur le territoire concerné.

En particulier, les maisons de l'emploi participent à l'animation et à la coordination des actions en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Elles favorisent également, avec les autres acteurs du service public de l'emploi, le travail en commun avec les branches professionnelles sur leur ressort territorial.

Enfin, pour les bassins d'emploi non outillés, les maisons de l'emploi peuvent contribuer, dans une logique de facilitation des parcours de mobilité professionnelle et de reconversion des territoires, à la coordination des parcours individuels ou développer le rôle de pivot d'une plate-forme de reconversion. »

Actions proposées

- GPEC territoriale
- Grenelle de l'environnement

2-1 : GPEC territoriale - Bassin à flots

Contexte	<p>Le marché local du travail révèle des tensions dans certains secteurs d'activité du fait d'importants départs à la retraite et de la raréfaction de la main d'œuvre qualifiée. Des difficultés de recrutement et surtout d'adéquation des compétences. La maison de l'emploi essaie d'apporter sa contribution pour une anticipation des besoins en gestion territoriale des ressources humaines.</p> <p>La Maison de l'Emploi a ainsi mené une expérience riche d'enseignements sur le secteur du Lac qui constitue une zone d'activité relativement homogène, sur laquelle est implanté un club d'entreprise et qui est à proximité de zones urbaines sensibles.</p> <p>Aujourd'hui, il est nécessaire d'accompagner par une gestion territoriale des emplois et des compétences la zone de Bordeaux nord qui connaît une importante mutation économique et démographique avec le développement de nouvelles zones d'activité et la création de quartiers d'habitation.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Disposer d'une vision plus fine de l'évolution de ces emplois pour anticiper sur un territoire précis les besoins futurs en compétences > Construire une offre de services de proximité pour aider les entreprises à adapter les compétences et renforcer leur compétitivité
Impact attendu en terme d'emploi	Accompagnement des entreprises dans leurs besoins en gestion des compétences et positionnement de publics prioritaires sur les recrutements
Public visé	<p>Entreprises</p> <p>Salariés</p> <p>Résidents des zones urbaines sensibles à proximité</p>
Contenu et méthodologie	<p>Identifier les acteurs économiques intervenant sur ce quartier puis les fédérer autour d'un projet de GPEC territoriale</p> <p>Faire un état des lieux des pratiques en matière de prévisions des emplois et des compétences</p> <p>Mieux comprendre les attentes des entreprises en appréhendant leurs approches et pratiques de gestion des emplois et des compétences à u moyens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • questionnaires envoyé à un panel d'entreprises de 4 salariés et plus, suivie de relance téléphonique • Entretiens ou visites d'entreprises pour approfondir les résultats <p>Construire un catalogue de service aux entreprises et les accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de réponses opérationnelles avec les moyens des acteurs du territoire (branches professionnelles, fonds de formation, instances consulaires, ...)</p>
Partenariat	<p>Club d'entreprises</p> <p>CCI et CMA</p> <p>CGPME et Medef</p> <p>OPCALIA et FONGECIF</p>
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	<p>Faciliter la mise en place d'outils de GPEC au sein des TPE et PME des territoires en créant des ateliers d'échange de pratiques GPEC pour les aider à anticiper leurs besoins en emplois et en compétences</p> <p>Renforcement de la compétitivité des entreprises</p>
Évaluation	<p>Nombre d'entreprises touchées</p> <p>Nombres de partenaires impliqués</p> <p>Positionnement de publics sur des offres d'emploi identifiés</p> <p>Interventions dans les plans de formation</p>
Calendrier	2013-2014

2-2 : GPEC Territoriale - Grenelle de l'environnement

Contexte	<p>Contexte :</p> <p>La politique de lutte contre l'effet de serre engagée par la France produira des effets quantitatifs et qualitatifs sur l'emploi dans différentes filières, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et en particulier dans le secteur du bâtiment.</p> <p>La Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'écologie a signé avec le président de l'ADEME et le Président d'Alliance Villes Emploi, une convention dont l'objectif est de construire des plans d'actions permettant de combler les écarts entre les compétences disponibles et les besoins liés à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.</p> <p>Cette mobilisation nationale doit permettre</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'identifier les métiers en développement ou en transformation du fait de la croissance verte et de l'évaluation des besoins en recrutement. • De définir les besoins en formation, organiser des parcours de formation et de qualification. • De mieux orienter et mettre en cohérence l'offre et la demande d'emplois dans les filières d'activité concernées. • De valoriser les formations et les métiers qui devront être pourvus
Objectifs	<p>Objectiver les anticipations des acteurs économiques et de la formation suite au Grenelle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démultipliant l'impact local de l'étude nationale « marchés et emplois » de l'Ademe. • Accélération des anticipations des acteurs à partir d'ateliers prospectifs • Conduire un diagnostic sur les opportunités et les freins en relation avec la mise en œuvre du Grenelle. • Affiner les compétences et les qualifications qui seront requises pour occuper les emplois induits par les mesures prises dans le cadre du Grenelle. • Élaborer et conduire des plans d'actions territoriaux afin de faciliter sur le territoire, la réalisation des objectifs du Grenelle et positionner sur ces emplois des personnes aujourd'hui sans emploi ou dont les emplois sont menacés.
Impact attendu en terme d'emploi	<p>Une centaine de personnes sur les métiers du bâtiment avec des compétences « vertes »</p> <p>Des publics cibles préparés et positionnés sur ces emplois</p>
Public visé	<p>Tout publics et publics connaissant des difficultés d'insertion sur le marché du travail.</p>
Contenu et méthodologie	<p>Afin d'animer et de planifier les actions d'emploi et de formation en lien avec le Grenelle de l'environnement, la Maison de l'Emploi de Bordeaux réunira différents partenaires pour la constitution d'un comité de pilotage tout au long du projet. Ce comité de pilotage se rencontrera 3 ou 4 fois.</p> <p>En parallèle des comités de pilotage, un Atelier de Prospection Participative (APP) est créé. Son rôle est d'élaborer le diagnostic et de construire le plan d'actions.</p> <p>Il est constitué d'acteurs opérationnels experts dans le domaine du bâtiment et des énergies renouvelables sur le champ des études, de la formation, de l'emploi...</p>
Partenariat	<p>ADEME - AVE - CEBATRAMA - DREAL , les partenaires de l'emploi, les partenaires de la formation, les partenaires économiques et les partenaires spécifiques aux filières du bâtiment et des énergies renouvelables (fédérations du bâtiment, bailleurs sociaux...).</p>
Moyens	<p>0,4 ETP</p>
Résultats attendus	<p>Élaborer et conduire des plans d'actions territoriaux afin de faciliter sur le territoire, la réalisation des objectifs du Grenelle et faire en sorte que ces emplois soient pourvus, autant que faire se peut, par des personnes aujourd'hui sans emploi ou dont les emplois sont menacés.</p>
Évaluation	<p>Mise en œuvre du plan d'action</p> <p>Nombre de personnes positionnées</p>
Calendrier	<p>2011-2014</p>

Axe 3

Contribution au développement local

Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :

« Sur la base du diagnostic initial, et dans le cadre de la stratégie locale, les maisons de l'emploi ont vocation à contribuer au développement local. Elles doivent de ce fait coordonner, animer et produire une information spécifique déjà existante au niveau local, mais éclatée entre les différents acteurs territoriaux intervenant dans le champ de la politique de l'emploi. L'objectif est de fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire, et non de créer une nouvelle offre de services propre. En effet, il a été souvent constaté que les acteurs économiques (entreprises, salariés, demandeurs d'emploi...) ne disposent pas d'une information suffisamment exhaustive sur les différentes problématiques relatives au développement local qui peuvent être traitées par plusieurs acteurs, sans nécessaire coordination.

Ainsi, une telle action d'information, d'animation et de coordination, dans le respect des compétences de chacun des acteurs, peut-elle intervenir dans des champs extrêmement divers en matière de développement local : aide à la création d'entreprise, développement des services à la personne, responsabilité sociale des entreprises et intermédiation entre Pôle emploi et les très petites entreprises pour encourager ces dernières à déposer leurs offres d'emploi auprès de l'opérateur national. »

Actions proposées

- Forum de recrutement : salon du recrutement en alternance
- Forum de recrutement dans les quartiers ZUS CUCS : rencontres territoriales
- TV Web
- Plateforme de l'initiative
- Pépinière éco-créative de Bordeaux Chartrons

3-1 : Forum de recrutement : salon du recrutement en Alternance

Contexte	<p>Les contrats en alternance rencontrent un vif succès auprès du public. En France, le nombre de contrat d'apprentissage est passé de 129 616 en 1992 à 431 354 en 2009. En Gironde en 2009, 9 561 contrats en alternance ont été signés. C'est une voie de formation fortement promue par l'Etat qui a mis en place toute une série de mesures incitatives.</p> <p>Pour autant, il existe de fortes tensions sur ce type de contrats. Des décalages entre l'offre et la demande sont patents sur certaines filières (communication, ressources humaines, secrétariat/assistantat...) .</p> <p>Malgré l'existence d'évènements d'orientation formation nombreux (aquitec, studyrama salon de l'étudiant...), il existe un réel besoin d'un événement majeur, central permettant de faire se rencontrer l'offre de <u>recrutement</u> et les candidats à la recherche d'un contrat.</p>
Objectifs	<p><u>Qualitatif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation « l'offre » et « la demande » au plus près des réalités. • Mettre en avant cette voie de formation comme étant un moyen sûr pour accéder à une formation qualifiante en même tant qu'à une expérience en entreprise > côté candidats • Impliquer les branches professionnelles et les entreprises pour convaincre sur les bénéfices à longs termes de l'alternance > côté entreprises <p><u>Quantitatif</u> : Re conduite d'un événement sous forme de salon du recrutement en alternance pouvant rassembler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 à 40 entreprises proposant des contrats en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage) - 800-1000 postes à pourvoir • 3000-3500 visiteurs
Impact attendu en terme d'emploi	<p>> Des recrutements directs à l'issue du salon (au moins une cinquantaine identifiés)</p> <p>> Une meilleure connaissance de l'offre en alternance pour les candidats permettant de mieux s'orienter en fonction des réalités de l'entreprise</p> <p>> Un accès direct aux candidats pour les entreprises pour faciliter les recrutements sur des profils parfois difficiles à trouver.</p>
Public visé	<p>Entreprises souhaitant recruter en alternance et enrichir leur vivier de candidats</p> <p>Personnes en recherches de contrats d'alternance (jeunes, salariés en reconversion, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi...)</p>
Contenu et méthodologie	<p>Une journée et demi pour accéder à :</p> <p>un espace employeurs : proposant des contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation</p> <p>des espaces de conseil : orientation, information, financement, offre de formation...</p> <p>Le format de la manifestation est défini et construit avec un comité d'organisation regroupant différents partenaires, acteurs majeurs de l'alternance (cf. partenariat).</p>
Partenariat	<p>Pôle Emploi Bordeaux Bastide qui assure la collecte et l'enregistrement de l'ensemble des offres d'emploi (plusieurs centaines) et la promotion de l'évènement auprès de ses clients.</p> <p>Autres partenaires: CCI, CMA, DIRECCTE, CFA, Entreprises, Mission Locale, OPCA. Ces partenaires assurent la promotion de l'évènement auprès de leur public et/ou de leurs entreprises clientes. Ils peuvent également assurer un rôle de conseil et d'information sur le salon.</p>
Moyens	0,35 ETP
Résultats attendus	<p>3000-3500 visiteurs</p> <p>30- 40 employeurs</p> <p>800-1000 postes proposés</p>
Évaluation	<p>Nombre de visiteurs ; nombre d'employeurs présents</p> <p>Nombre de contrats proposés ; nombre de contrat signés identifiés à l'issue du salon</p> <p>Satisfaction candidats et employeurs.</p>
Calendrier	Annuel

3-2 : Forum de recrutement dans les quartiers ZUS-CUCS: Rencontres Territoriales

Contexte	<p>Les RTE (rencontres territoriales de l'emploi) ont été lancées en 2008 pour favoriser le recrutement de proximité dans les quartiers CUCS de Bordeaux et ainsi agir contre les inégalités de type territoriales et socio-économiques dans les quartiers CUCS de Bordeaux.</p> <p>Le besoin a été initialement exprimé par des entreprises à la recherche de compétences de proximité, en particulier dans les bas niveaux de qualification</p>
Objectifs	<p>Les rencontres territoriales de l'emploi visent un objectif de recrutement de proximité à travers les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux entreprises de recruter et d'avoir un accès direct aux ressources humaines et ceci dans leur périmètre géographique direct. • Permettre aux candidats habitant les quartiers du territoire visé de rencontrer des entreprises avec des offres d'emploi effectives et identifiées en amont. • Favoriser par une façon souple et efficace la rencontre directe entre employeurs potentiels et candidats en recherche d'emploi. • Cette action vise un objectif de recrutement effectif et de proximité.
Impact attendu en terme d'emploi	Une cinquantaine de recrutements par salon
Public visé	<p>Entreprises locales</p> <p>Publics des quartiers ZUS-CUCS</p>
Contenu et méthodologie	<p>Identifier les quartiers prioritaires selon une combinatoire intégrant les besoins de recrutement des entreprises locales et les attentes du public et des acteurs locaux.</p> <p>Recenser les entreprises présentes sur le territoire et identifier avec elles les besoins de recrutement</p> <p>Sensibiliser les acteurs de quartiers pour informer les publics et assurer leur préparation</p> <p>Organiser 2 événements qui intègre les freins habituels connus chez les publics des quartiers</p>
Partenariat	SPE Bordeaux, associations de quartiers, les branches professionnelles, les associations de chefs d'entreprise, les entreprises.
Moyens	0,3 ETP
Résultats attendus	<p>Recrutements, information des publics, permettre la rencontre entre candidats et entreprises, permettre la rencontre entre publics et acteurs du SPE,</p> <p>- 30 entreprises présentes sur stand et la collecte d'une centaine d'offres d'emploi</p> <p>Impulser une dynamique de l'emploi et de la proximité dans les quartiers</p> <p>Fédérer les acteurs locaux</p>
Évaluation	<p>- Nombre de recrutements effectifs (à n + 6 mois)</p> <p>- Nombre d'entreprises présentes et nombre d'offres d'emploi disponibles</p> <p>- Nombre d'acteurs impliqués au comité de pilotage</p> <p>- Nombre candidats présents sur l'événement</p>
Calendrier	Une rencontre territoriale par an

3-3 : JT de l'EMPLOI

Contexte	A travers son rôle d'animation du territoire et dans le souci d'apporter une information la plus complète et une orientation la plus précise pour les différents publics qu'elle vise (salariés, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises, ...), la Maison de l'emploi de Bordeaux a déjà mis en place un certain nombre de moyens de communication comme le site de l'emploi à Bordeaux (emploi-bordeaux.fr), présence sur les réseaux sociaux (face book, ...), forte présence sur les médias locaux et presse locale lors notamment des événements (TV7, Sud ouest, etc...). Elle souhaite aujourd'hui aller plus loin dans la transmission de l'information.
Objectifs	A travers ce projet d'une présence plus régulière sur un créneau médiatique TV Web et radio nous assurer une information régulière, actualisée et accessible autour de l'emploi, de l'économie locale, de l'entreprise, de la création d'activité, ... Utiliser le média TV et radio pour toucher un maximum de personnes sur l'agglomération bordelaise, faire connaître et valoriser les acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise sur le territoire local.
Contenu et méthodologie	Il s'agit de mettre en place, sur une durée de 6 à 12 minutes et une fréquence mensuelle, une émission régulière TV sur les ondes de la chaîne locale TV7 autour de l'actualité et des questions d'emploi et de création d'entreprise sur le plan local (bassin d'emploi de Bordeaux). Ces émissions pourront également être retransmises plusieurs fois par semaine à travers une récurrence sur la chaîne TV et disponible à travers le web via le site emploi-bordeaux.fr ou sur d'autres sites Les médias locaux permettent une diffusion à grande ampleur basée sur la répétition le web permet une propagation de l'information à partir des phénomènes de Buzz
Impact en terme d'emploi	Difficile à évaluer à ce jour
Public visé	Grand public
Partenariat	Pôle emploi, DIRECCTE, chambres consulaires, acteurs de la création d'entreprise (Plate-forme de l'initiative), entreprises qui recrutent, ...
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	Une audience importante ou en tout cas une audience en croissance des émissions mises en place (mesures d'audiences Médiamétrie).
Évaluation	Impact médiatique : audience, nombre de partenaires valorisés et associés à l'antenne, une meilleure connaissance de la Maison de l'emploi de Bordeaux, un moyen pour communiquer sur les événements de la Maison de l'emploi de Bordeaux et de ses partenaires.
Calendrier	2013

3-4 : Plateforme de l'initiative - Coordination et accompagnement

Contexte	A travers son axe stratégique d'aide à la création d'entreprise la Maison de l'emploi de Bordeaux souhaite se positionner comme un interlocuteur, un « rassembleur » et un animateur de l'offre de service de l'aide à la création d'activité sur Bordeaux et ainsi favoriser l'emploi sur le territoire de Bordeaux et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires. En mettant en place la Plate-forme de l'initiative, la Maison de l'emploi de Bordeaux, en partenariat avec les acteurs de la création d'entreprise, a souhaité créer une nouvelle dynamique autour de la création d'entreprise sur le territoire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la création d'entreprise et donc l'emploi dans les quartiers : promouvoir et faciliter l'accès à l'entrepreneuriat dans les quartiers politique de la ville de Bordeaux en soutenant les porteurs de projets issus de ces territoires et en s'appuyant sur les acteurs et personnalités de ces territoires (ADIE, MIE, JEA, CJD, CSDL, ...). - Détecter et aider à l'émergence d'initiatives entrepreneuriales : détecter, aider à l'émergence d'idées d'initiatives de création d'entreprises et mettre en relation avec les partenaires du réseau d'accompagnement à la création réuni autour de la Plate-forme de l'initiative (agents amorçage de projets (SAP), ateliers Balise® , ...). - Permettre l'accès à l'offre de service du réseau d'aide à la création d'entreprise : rendre accessible et lisible l'offre de service « appui à la création d'entreprise » des différents acteurs du réseau d'accompagnement réunis autour de la Plate-forme de l'initiative (ateliers boîte à outils du créateur, matinées de la création, ...). - Être un « point d'entrée reconnu et identifié » sur le territoire pour l'accueil des créateurs qui trouveront un accès facile et rapide à l'information et à l'orientation à chaque étape de leur projet. - Être un espace de rassemblement et de synergie entre les acteurs de la création d'entreprise de l'agglomération bordelaise.
Impact attendu en terme d'emploi	50 emplois créés par an
Public visé	Porteurs de projet
Contenu et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Service Amorçage de Projets (SAP) dans les quartiers - Ateliers émergence d'idées avec l'outil Balise® pour l'aide à l'émergence d'idées - Ateliers création d'entreprise : « boîte à outils du créateur » - Matinées de la création - Pôle Parrainage - Prix annuel de l'entrepreneur de Bordeaux
Partenariat	Acteurs de la création d'entreprise sur la CUB (CCI, CSDL, ADIE, Urssaf, Pôle emploi, Gironde initiative, Caisse des dépôts, etc...) : 35 acteurs au total mobilisés régulièrement sur les actions.
Moyens	3 ETP
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - au moins 50 % de porteurs de projet issus des quartiers CUCS - au moins 80% des porteurs de projet de Bordeaux ville - au moins 250 porteurs de projet détectés et accueillis en amorçage (SAP)
Évaluation	Nombre de porteurs de projets reçus, nombre de créations abouties (immatriculation), taux de pérennité des entreprises au delà de la première année, taux de sorties positives (emploi, formation, immatriculation, ...), taux de porteurs de projet issus des quartiers CUCS, taux de porteurs de projet bordelais, taux de porteurs de projet issus de la CUB, nombre de partenaires impliqués, évaluation de la CDC du travail du SAP, , évaluation du travail du SAP, impact sur le terrain notamment dans les quartiers CUCS, crédibilité de la MDE sur ce champ....
Calendrier	Toute l'année (début de la Plate-forme de l'initiative en 2008), sur toute la période

3-5 : Pépinière ECO-CREATIVE Bordeaux Chartrons

Contexte	<p>La Ville de Bordeaux a créé un pôle d'accompagnement à la création d'entreprises regroupant une couveuse d'entreprises et une pépinière d'entreprises éco-créatives</p> <p>L'économie créative : la filière représente près de 14.000 emplois dans l'agglomération. Les entreprises éco-créatives connaissent une croissance soutenue de 5% en France depuis 10 ans.</p> <p>Le secteur des techniques de l'information et de la communication, le développement de l'immatériel concourent également à la diffusion de l'innovation et à la réduction de l'impact écologique des activités humaines.</p> <p>La pépinière comporte également une activité à vocation sociale et solidaire avec la couveuse (en amont de l'offre de la pépinière) et héberge la Maison Initiative et Entrepreneuriat.</p>
Objectifs	<p>Soutenir les créateurs d'entreprise durant leurs premières années d'activité à travers ses missions d'accompagnement personnalisé et d'hébergement à loyer modéré, appuyées par des services mutualisés.</p> <p>Contribuer plus largement à favoriser la création d'entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire bordelais.</p>
Impact attendu en terme d'emploi	Création directe d'une trentaine d'emplois par an
Public visé	<p>Porteurs de projet de création</p> <p>Jeunes entreprises en émergence</p>
Contenu et méthodologie	<p>L'offre de services de la pépinière repose essentiellement sur 2 axes : l'hébergement et l'accompagnement durant le séjour en pépinière</p> <p>L'accompagnement à la sortie de la pépinière</p> <p>les entreprises hébergées seront accompagnés au mieux vers la sortie dans le but de trouver un local adapté en terme de volume et en terme de prix. Les couvés accompagnés par la couveuse pourront bénéficier d'un hébergement dans la pépinière en tant que jeunes pousses.</p>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Service de développement économique de la Ville de Bordeaux - Acteurs de l'économie créative, développement durable et TIC - Réseaux d'entreprises - Écoles et universités - Secteur associatif du quartier
Moyens	2 ETP
Résultats attendus	<p>A court terme :</p> <p>Accueillir 20 entreprises et une cinquantaine d'emplois</p> <p>Participer à des projets d'insertion sociale,</p> <p>Promouvoir les secteurs de l'éco activité et de l'économie créative au cœur de l'agglomération,</p> <p>A moyen et long terme :</p> <p>Développer l'attractivité du territoire en initiant un environnement technologique, créatif et dynamique et un pôle de ressources dans les domaines innovants,</p> <p>Renforcer la structuration des entreprises innovantes par un apport de compétences et les accompagner vers une réussite durable,</p> <p>Optimiser l'initiative économique notamment issue des quartiers et des publics prioritaires et pérenniser les éco activités en milieu urbain.</p>
Évaluation	<p>Évaluation du programme d'accompagnement auprès des chefs d'entreprise (questionnaire d'évaluation)</p> <p>Enquête de satisfaction sur les services proposés</p> <p>Suivi des indicateurs pépinière par le tableau de bord trimestriel :</p>
Calendrier	2011 : objectif de taux d'occupation à 80%, première sorties d'entreprises

Axe 4

Réduire les freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :

« Le développement local n'est possible qu'avec une réduction des freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi. C'est pourquoi, parallèlement aux axes précédemment présentés, les maisons de l'emploi doivent participer à la coordination et à l'animation des acteurs agissant dans le champ de la mobilité sociale et professionnelle, notamment en développant les informations spécialisées et en diffusant les bonnes pratiques.

Dans ce cadre, il s'agit notamment d'intervenir dans le champ de la lutte contre les discriminations à l'embauche, de la lutte contre l'illettrisme, de la mobilité géographique... »

Actions proposées

- REH - Rencontres Emploi Handicap
- GINKO
- Kfé-pro
- Senior
- Ecole de la 2ème Chance
- Promotion de la Diversité
- Parrainage et accompagnement des demandeurs d'emploi
- Prix de l'entreprise solidaire
- Missions Emploi Bordeaux Nord et Saint-Michel

4-1 : REH

Contexte	<p>L'intégration dans l'emploi des personnes handicapées est une des principales préoccupations de La loi «Handicap» du 11 février 2005. Elle apporte des évolutions fondamentales pour répondre au principe de non-discrimination à l'embauche, notamment en renforçant les sanctions financières pour les employeurs qui ne respectent pas l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés fixée à 6% de l'effectif.</p> <p>La question reste de savoir comment mettre en relation les candidats motivés et les employeurs désireux de recruter et faciliter l'intégration.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Mobiliser les employeurs et les travailleurs handicapés et favoriser les rencontres entre « l'offre et la demande ». ▫ Favoriser l'information et l'accompagnement des employeurs et des travailleurs handicapés en rassemblant sur place l'ensemble des partenaires liés à cette problématique (CAP EMPLOI, AGEFIPH, FIPHP, PDITH, ANPE, DDTEFP...). ▫ Permettre à chacun (employeur ou candidat) de gagner du temps dans la réalisation de son projet.
Impact attendu en terme d'emploi	Une cinquantaine de recrutements directs liés au Forum
Public visé	<p>Personnes en situation de handicap souhaitant intégrer le marché du travail</p> <p>Entreprises cherchant à recruter des travailleurs handicapés</p>
Contenu et méthodologie	<p>Forum d'emploi annuel réunissant en un lieu unique 50 employeurs, et 1000 candidats TH et les professionnels de l'emploi.</p> <p>Pour les candidats, le forum permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontrer en direct les entreprises et les organismes qui recrutent des travailleurs handicapés sur les stands ou lors des jobs dating thématiques organisés pendant la journée. • valider leur projet auprès des structures d'accompagnement présentes lors d'entretiens privilégiés • apprendre à se présenter avant de rencontrer vos futurs employeurs • se renseigner sur la marche à suivre pour être accompagné dans l'emploi <p>Les employeurs pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter leurs offres d'emploi de formation ou de stage à tous les candidats présents • Rencontrer des candidats prêts à l'emploi, suivis et accompagnés dans leur projet par des structures spécialisées
Partenariat	Pôle emploi, cap-emploi, mairie de Bordeaux;
Moyens	0,2 ETP + achat de prestations
Résultats attendus	<p>Une mobilisation des acteurs du handicap et leur possibilité de se rapprocher de l'entreprise</p> <p>Une intégration professionnelle des personnes handicapées plus aisée.</p>
Évaluation	<p>Nombre de visiteurs</p> <p>Nombre d'employeurs présents</p> <p>Nombre d'offres proposées,</p> <p>Satisfaction candidats et employeurs.</p> <p>Nombre de contrats signés identifiés à l'issue du salon</p>
Calendrier	Évènement annuel

4-2 : GINKO et secteur du Lac

Contexte	Bouygues Immobilier, construit 'une zone de logements et d'équipements collectifs sur le quartier du Lac à proximité des Aubiers. Le groupe VINCI Fayat construit le nouveau stade La ville de Bordeaux va construire le Centre des civilisations du vin
Objectifs	Impliquer les habitants des quartiers concernés afin de favoriser la construction de liens durables entre le nouveau quartier les équipements collectifs et les habitants de ces quartiers. Permettre aux habitants de profiter des opportunités d'emploi induites par le développement de ces projets Susciter et expérimenter des initiatives qui pourront être diffusées sur d'autres territoires après modélisation
Impact attendu en terme d'emploi	la mise à l'emploi d'habitants de ces quartiers dès les phases de construction. la préservation d'emplois locaux et l'embauche de personnes dans l'exploitation des équipements
Public visé	Habitants des Aubiers, de Bacalan, de Chartrons nord
Contenu et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement sur les métiers du bâtiment et des travaux publics • Gardiennage du chantier - Une société en lien avec les Aubiers a été contactée et pourrait recruter 2 gardiens résidents des Aubiers pour les nuits et les week-end. • Une étude est réalisée pour la création de 2 postes de médiateurs/régisseurs de jour. • Visites du chantier et sensibilisation aux notions d'architecture bioclimatique, logements à faible consommation d'énergie, recours aux énergies renouvelables, usage raisonné de l'eau... • Réalisation d'un chantier d'insertion/formation sur les métiers de la cuisine, installation d'une roulotte • projet de distribution en circuit court • embauches sur les métiers de l'exploitation.
Partenariat	La mairie de Bordeaux, Conseil Régional (Formation et Insertion), l'AGI de Bordeaux, la DIRECCTE, l'ICFA, l'INFA, AFEC Point F, MDSI Lac, Centre d'animation des Aubiers, Centre Social de Bordeaux Nord, UBAPS, MANA, UTSF, DSU Bordeaux, Madame la déléguée du préfet, Bouygues Immobilier, Vinci, CCV, Pôle Emploi Chartrons, le CLAP, ARP.
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	Créer du lien entre les habitants de ces quartiers et la construction des équipements favoriser l'emploi et valoriser les compétences des habitants,
Évaluation	Non évaluable à ce jour
Calendrier	2011-2017

4-3 : Kfé-pro

Contexte	<p>Entre septembre 2008 et septembre 2009, le 3ème plus important motif d'inscription à Pôle Emploi sur la commune de Bordeaux, réside dans les 1ères entrées sur le marché du travail. Ces jeunes issus du système de formation initiale pèsent pour près de 9%.</p> <p>Conséquence de la crise économique: les jeunes diplômés éprouvent de plus en plus de difficultés à entrer dans la vie active. Ainsi, selon une enquête menée par l'Apec auprès de 4.000 anciens élèves de la promotion 2008 (bac + 4 et plus), huit mois après la fin de leurs études 68 % avaient trouvé un poste, soit un recul de neuf points par rapport à la promotion 2007 (77%). En outre, un jeune diplômé sur quatre était toujours en recherche d'emploi, contre moins de un sur cinq un an auparavant.</p> <p>Pour les diplômés des écoles d'ingénieurs, le taux d'emploi (72 %) a chuté de seize points par rapport à l'enquête 2007. Les plus touchés sont les ingénieurs généralistes.</p> <p>Malgré un recul de 8 points, les écoles de commerce et de gestion sont les mieux placées avec un taux d'emploi de 73 %. Quant aux universités (61 %), elles sont toujours les moins bien loties.</p> <p>La part des CDI dans les embauches recule, tout comme celle des jeunes diplômés accédant d'emblée au statut de cadre.</p> <p>Sur les 8 premiers mois de 2009, les offres d'emplois pour les jeunes diplômés ont chuté de 38 % (environ 30.000 contre 48.600 en 2007) et avec 5 000 offres en septembre contre 7 200 un an auparavant,</p> <p>En 2010, les jeunes diplômés des promotions précédentes dont les recherches auront été vaines et les diplômés de l'année vont se retrouver sur le marché de l'emploi...</p> <p>sources Figaro et Apec</p>
Objectifs	<p>Promouvoir l'insertion des jeunes diplômés bordelais.</p> <p>Il s'agit de favoriser la rencontre entre jeunes diplômés et recruteurs (drh, chef d'entreprise, consultant de cabinet, coach...) afin de leur permettre de confronter leur candidature à l'avis de professionnels, de bénéficier de conseils, de simuler des entretiens et d'échanger sur les attentes et la méthodologie des recruteurs.</p>
Impact attendu en terme d'emploi	Une vingtaine de recrutements par an
Public visé	Jeunes diplômés de niveau Bac+2 minimum, habitant Bordeaux.
Contenu et méthodologie	<p>L'évènement se déroule simultanément dans quatre quartiers de Bordeaux (Bordeaux-Nord, Bastide, Bordeaux-sud et Bordeaux centre)</p> <p>Les coachs ont pour mission de</p> <ul style="list-style-type: none"> • apporter des conseils et de la méthodologie en matière de recherche d'emploi, • préparer aux entretiens d'embauche • contribuer à une meilleure connaissance de la vie économique locale avec ses acteurs et ses réseaux (Développement des réseaux professionnels). <p>Chaque candidat rencontre 5 DRH lors de rotations sous forme de « speed-meeting » de 15 minutes.</p>
Partenariat	AFIJ - CIJA - ANDRH - CJD - Mairie de Bordeaux- Mission locale
Moyens	0,5 ETP
Résultats attendus	Un intérêt renforcé des entreprises à l'intégration professionnelle des jeunes diplômés
Budget	<p>Masse salariale affectée : 19 166 €</p> <p>Fonctionnement induit : €</p> <p>missions -réceptions : 3 000 €</p> <p>communication : 3 000 €</p> <p>assistance technique et prestations : 4 000 €</p>
Évaluation	<p>questionnaire de satisfaction à chaud des jeunes diplômés</p> <p>nombre de recruteurs participant</p> <p>fidélisation des recruteurs</p> <p>enquêtes à long terme auprès des jeunes diplômés</p>
Calendrier	5 par an

4-4 : Seniors

Contexte	<p>L'importante hausse du nombre de demandeurs d'emploi à Bordeaux, conjuguée à une conjoncture morose dès le milieu de l'année 2008, s'est manifestée de manière relativement contrastée, selon le profil des demandeurs d'emplois. Elle a en premier lieu touché les seniors (50 ans et plus), catégorie pour laquelle le nombre de demandeurs a augmenté de près de 21% entre septembre 2009 et 2008 (source Pôle Emploi).</p> <p>La France présente un taux d'emploi des plus de 50 ans parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. Avec un taux d'emploi de 58% des hommes de 50 à 64 ans, la France se classe au 22e rang parmi les pays de l'OCDE. Pour les femmes de la même tranche d'âge, le taux d'emploi ne dépasse pas les 47%.</p> <p>De même, le taux d'emploi des plus de 50 ans en France est inférieur à la moyenne de la zone euro, elle-même très éloignée des performances des Etats-Unis ou du Japon. Plus en détail, ce sont surtout les salariés peu qualifiés qui ont tendance à cesser précocement leur activité, et qui éprouvent souvent de grandes difficultés à retrouver un emploi après 50 ans. C'est enfin dans l'industrie que les salariés sortent le plus tôt de l'emploi.</p> <p>Les salariés de plus de 50 ans connaissent des difficultés de reclassement importantes dès lors qu'ils perdent leur emploi. Ces difficultés ont été accentuées par la mise en œuvre dans les années 80 de plusieurs mesures de protection sociale et financières.</p> <p>Ainsi, les personnes âgées de plus de 50 ans sont particulièrement touchées par le chômage de longue durée. En outre, lorsqu'elles sortent du chômage, c'est beaucoup moins souvent pour retourner en emploi que les plus jeunes.</p>
Objectifs	Développer un ensemble de mesures visant à réduire le taux de chômage chez les plus de 50 ans bordelais, assurer le maintien dans l'emploi des salariés en poste et à faire évoluer les mentalités et les a-priori, tant du côté des recruteurs que des candidats.
Impact attendu en terme d'emploi	Difficilement évaluable à ce jour
Public visé	Entreprises seniors
Contenu et méthodologie	<p>L'action se déroulera vers les employeurs, les demandeurs d'emploi (cadre et non cadre) et les salariés en poste.</p> <p>L'évènement se déroule dans un café-bar ou un autre lieu convivial</p> <p>Les coaches ont pour mission de</p> <ul style="list-style-type: none"> • apporter des conseils et de la méthodologie en matière de recherche d'emploi, • préparer aux entretiens d'embauche • faciliter le changement de posture et la prise de conscience d'une nécessaire remise en quation. <p>Chaque candidat rencontre 5 DRH lors de rotations sous forme de « speed-meeting » de 15 minutes. Les salariés peuvent bénéficier, dans le cadre du DIF, de deux modules de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en mai son avenir professionnel - Préparer sereinement sa cessation d'activité.
Partenariat	DIRECCTE, Carsat, PLIE de Bordeaux, Pôle Emploi
Moyens	0,3 ETP + achat de prestations
Résultats attendus	Amélioration du taux d'emploi des seniors.
Évaluation	Nombre d'employeurs et seniors accompagnés
Calendrier	2013

4-5 : École de la 2ème Chance

Contexte	<p>L'articulation entre l'école et l'emploi se situe en moyenne autour de 22 ans. Le nombre de jeunes au travail progresse très sensiblement avec l'augmentation de l'âge, mais la proportion de chômeurs varie très peu. En 2007, 17 976 jeunes ont bénéficié d'une mesure d'accès à l'emploi.</p> <p>La situation de l'Aquitaine s'est sensiblement améliorée en dix ans sur l'accès au niveau bac par réduction de son écart avec la moyenne nationale. Parallèlement, on a pu constater en 2007, une augmentation des situations d'échec scolaire parmi les jeunes accueillis dans les Missions Locales. 50% des jeunes accueillis dans ces structures n'ont aucun diplôme. 8,6% des jeunes sont repérés comme ne maîtrisant pas les savoirs de base.</p> <p>9751 jeunes ont bénéficié d'actions de formation professionnelle dont 7290 jeunes des actions de formation professionnelle mises en œuvre par la Région.</p> <p>Mais si les résultats des actions qualifiantes menées par la Région sont satisfaisants, ceux des actions infra qualifiantes démontrent la nécessité de déployer de nouveaux moyens pour mettre en place de véritables « parcours » de formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.</p> <p>Le dispositif labellisé École de la 2me chance entend développer des complémentarités pertinentes et propose de compléter les accompagnements sociaux par un accompagnement pédagogique pérenne.</p>
Objectifs	<p>Il s'agit de réinsérer des jeunes âgés de 18 à 25 ans sortis du système éducatif depuis au moins deux années, sans diplôme ni qualification, dans le cadre d'un dispositif qui intègre une alternance entre l'entreprise et les périodes de formation à l'École offrant ainsi une deuxième chance d'éducation.</p> <p>L'objectif est de déboucher sur une intégration durable et, à travers l'accès à l'emploi, à une reconnaissance professionnelle et sociale.</p>
Impact attendu en terme d'emploi	<p>Réduction du nombre de jeunes sans qualification sur le territoire</p> <p>Orientation de ces jeunes vers les secteurs et métiers en tension sur le territoire</p> <p>Permettre à ces jeunes d'accéder à un contrat en alternance</p>
Public visé	<p>Jeunes de 18 à 25 ans, sans emploi ni qualification, issus des quartiers politique de la ville de la CUB et positionnés dans le réseau régional de la 2ème chance par les missions locales.</p>
Contenu et méthodologie	<p>Le projet vise la création à terme d'une École de la deuxième chance (E2C) sur l'agglomération bordelaise.</p> <p>Projet de création en 2 phases :</p> <p>Phase 1 : expérimentation et évaluation du dispositif (15 jeunes)</p> <p>Phase 1 : labellisation du dispositif et création (45 jeunes)</p>
Partenariat	<p>Conseil Régional, DIRECCTE, ACSE, Réseau E2C-France, Réseau des Missions locales de la CUB, Maison de la Promotion Sociale - Aquitaine, Laboratoire LACES - Université Bordeaux 2</p>
Moyens	<p>0,5 ETP et prestataires extérieurs.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre des jeunes les plus éloignés de l'emploi. • Insertion sociale et professionnelle durable des jeunes issus des quartiers • réduire le taux de rupture des contrats d'apprentissage, • apporter une solution complémentaire aux dispositifs d'insertion existants, • créer une dynamique et des synergies entre les partenaires autour des publics les plus éloignés de l'emploi, • répondre aux attentes des entreprises dans les secteurs connaissant des besoins en recrutement, • mutualiser efficacement des moyens au service du public cible afin mieux gérer les problématiques liées au décrochage scolaire.
Évaluation	<p>Phase 1 : Evaluation indépendante du laboratoire LACES de Bordeaux 2.</p> <p>Phase 2 : Labellisation : Audit de l'AFNOR et du Réseau E2C France.</p>
Calendrier	<p>Phase 1 : expérimentation et évaluation du dispositif (2010-2011).</p> <p>Phase 2 : labellisation du dispositif et création (2012-2014).</p>

4-6 : Promotion de la Diversité

Contexte	Lca Maison de l'Emploi s'est engagée très tôt dès sa création dans les problématiques liées à la promotion de la diversité en entreprise et le traitement des LCD (lutte contre les discriminations) dans les processus de recrutement. Elle a ainsi fait le choix dès le départ de proposer des actions sur le territoire pour promouvoir les publics issus de la diversité notamment culturelle dans les entreprises en agissant pour permettre la rencontre, le débat et une meilleure connaissance mutuelle. Partant du constat que de nombreux acteurs publics, associatifs, privés existent déjà dans le champ des LCD (lois, dispositifs, conseils juridiques, ...), nous avons opté pour l'action positive pour essayer de rapprocher et agir sur les représentations.
Objectifs	Agir pour combattre et faire baisser les inégalités et les exclusions dues aux discriminations de tout type (ethnique, âge, handicap, territorial, ...) dans les processus de recrutement des employeurs (privés associatifs, publics). Promouvoir la diversité c'est agir sur les représentations de part et d'autre, c'est aussi agir pour rapprocher l'offre de la demande et enlever les barrières qui peuvent séparer les employeurs avec des besoins en recrutement et les publics avec des compétences à proposer.
Impact attendu en terme d'emploi	Difficilement évaluable
Public visé	Personnes rencontrant des difficultés d'intégration professionnelle du fait d'une discrimination de type ethnique, âge, handicap, territorial...
Contenu et méthodologie	<p><u>Promotion de la Diversité en entreprise :</u> Événementiel égalité, compétences et diversité et installation du plan égalité de traitement auprès des entreprises signataires de la charte de la diversité (partenariat avec Face, Acse, Conseil diversité, Ims-Entreprendre pour la Cité, ...).</p> <p>Engagement de la MDE à travers de nombreux partenariats : étape bordelaise du tour de France de la charte de la diversité, Copec, les entretiens de l'excellence (club 21ème siècle), Conseil de la diversité de la ville de Bordeaux et Cobade, fondation FACE et IMS-entreprendre pour la cité, ...</p>
Partenariat	Large de tous les acteurs institutionnels, associatifs et publics agissant dans le champ de la diversité et des LCD : Conseil de la diversité, Direccte, Copec, Face, ACSE, associations, IMS Entreprendre pour la Cité, Charte de la diversité, FACE, Entretiens de l'excellence
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	Retombées qualitatives (difficile à évaluer) (voir éléments d'évaluation)
Évaluation	Nombre de partenaires impliqués dans nos actions, retour de satisfaction des entreprises et des candidats, crédibilité de la MDE sur ce champ, nombre de participants aux actions diversité, nombre de partenariats tissés autour de ces problématiques.
Calendrier	2013

4-7 : Accompagnement des demandeurs d'emploi

Contexte	<p>L'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi s'avère être une des modalités d'aide à la reprise d'emploi les plus efficace.</p> <p>De nombreux dispositifs co-existent, chacun avec leurs spécificités. La plupart sont déployés avec l'aide de bénévoles. L'orientation des publics vers ces dispositifs est très aléatoire. Il semble donc nécessaire de donner une meilleure visibilité à ces actions et d'examiner comment démultiplier les possibilités</p>
Objectifs	<p>Accompagner les personnes qui se démobilisent et n'arrivent pas à trouver de solutions et les cadres seniors demandeurs d'emploi dans la réussite de leurs démarches.</p> <p>Maintenir une motivation et une attitude active envers la recherche d'emploi en stimulant les démarches et en donnant l'accès à des relais de prise en charge.</p> <p>Dynamiser ce réseau et lui offrir des voies de développement et en apportant un soutien technique au couple parrain/filleul.</p>
Impact attendu en terme d'emploi	Diminuer le délai de retour à l'emploi pour les publics aptes à se réinsérer rapidement sur le marché du travail
Public visé	Les demandeurs d'emploi motivés mais isolés dans leur recherche d'emploi
Contenu et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à un recensement de l'ensemble des dispositifs et porter ces éléments à la connaissance du public. <ul style="list-style-type: none"> • proposer un accompagnement à la recherche d'emploi dans une logique de coaching individuel ; • mettre à disposition des ressources professionnelles de l'accompagnement au retour à l'emploi ; • créer une relation de confiance entre le parrain et le filleul qui est une d'autre nature que la relation conseiller / bénéficiaire d'une action classique de recherche d'emploi. • Cette action nécessite de mobiliser les nombreuses associations qui œuvrent en ce sens, notamment ACTE - CTP Guyenne - Cadres entraide, AFIJ, AJR, Envol, SN Chômage, AVARAP, maison de l'emploi, Mission Locale. • La maison de l'Emploi aidera ces associations à se mettre en réseau pour mutualiser leurs compétences, partager leurs expériences, échanger des informations... Toutes ces associations seront référencées sur Emploi-Bordeaux.
Partenariat	Ville de Bordeaux, associations, Pôle emploi
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	Développement du parrainage dans les outils d'accompagnement des demandeurs d'emploi
Évaluation	Nombre de personnes dans le dispositif
Calendrier	2013

4-8 : Prix de l'entreprise solidaire

Contexte	<p>Il existe sur le territoire de l'agglomération, des entreprises qui intègrent une dimension d'intérêt général à leur stratégie, qui mettent en place des actions citoyennes et qui s'appuient sur des valeurs humaines et philosophiques dans leur gestion. Ces entreprises sont souvent mal connues ou injustement reconnues alors qu'elles consentent un moindre profit ou une moindre copropriété.</p> <p>Pour l'ensemble des acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant dans le secteur de l'insertion professionnelle ces entreprises sont importantes car elles offrent des solutions mais permettent surtout de faire évoluer les représentations</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • valoriser les entreprises qui s'impliquent dans une démarche citoyenne et impulser une dynamique de l'entreprise citoyenne. • rapprocher les acteurs du champ social et ceux du champ économique et réconcilier les personnes les plus défavorisées avec le marché concurrentiel.
Impact attendu en terme d'emploi	L'accès à l'emploi pour les publics connaissant des difficultés d'insertion professionnelle
Public visé	<p>Les entreprises de Bordeaux susceptibles de s'impliquer dans une démarche sociétale</p> <p>Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (IAE, ...;)</p>
Contenu et méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en place un label bordelais des entreprises sociales et humaines. • créer un prix de l'entreprise citoyenne à Bordeaux : 2 types de lauréats • attribuer une reconnaissance à une entreprise qui aura réalisé une ou plusieurs actions en faveur des personnes en recherche d'emploi • dotation financière (Maison de l'emploi) permettant la réalisation d'un projet citoyen élaboré et présenté par une entreprise.
Partenariat	<p>Ville de Bordeaux</p> <p>Medef, CGPME, syndicats de salariés, CCI, CMA</p>
Moyens	0,2 ETP
Résultats attendus	Rapprocher les entreprises des acteurs de l'IAE
Évaluation	Nombre d'entreprises impliquées dans le process
Calendrier	2013

4-9 : Mission emploi Bordeaux nord et Saint - Michel

Contexte	<p>A la suite des violences urbaines de novembre 2005, un groupe Emploi Solidarité (DDTEFP, ANPE Bordeaux ville, ASSEDIC Direction régionale, AGI, MdE, PLIE, Mission Locale, DSU) a établi un diagnostic partagé sur les quartiers du Lac et de Bacalan. Il en ressortait :</p> <p><u>Pour la population :</u> Un taux de chômage estimé à plus de 35% de la population active dont 1/5 des demandeurs d'emploi étrangers 40% des demandeurs d'emploi sans qualification. Un demandeur d'emploi sur cinq est inscrit sur les métiers de services aux personnes, reflet d'un très bas niveau de qualification. 30% des habitants en deçà du seuil de dépendance 31% de la population de moins de 15 ans.</p> <p><u>Pour les entreprises :</u> Le désir de faire connaître leurs activités et s'impliquer dans le tissu de proximité, en échangeant avec les acteurs et les habitants, voire en participant et en finançant des projets. La volonté, pour des raisons économiques et de coûts globaux, de repérer les compétences locales disponibles et de privilégier les recrutements de proximité.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'emploi des habitants de ce secteur - Apporter aux entreprises un point de compétence en ressources humaines : recrutement, formation, mobilité...
Impact attendu en terme d'emploi	<p>Un meilleur taux d'emploi sur le quartier L'accès du public résident aux employeurs locaux</p>
Public visé	<p>Publics ZUS Entreprises de la zone d'activité de Bordeaux maritime et saint-Michel</p>
Contenu et méthodologie	<p>Les Missions Emploi proposent divers services de proximité complémentaires aux dispositifs existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa maîtrise et l'articulation des ressources locales du territoire de Bordeaux Nord - L'acquisition d'une expertise économique territoriale - L'analyse et l'établissement d'un bilan concerté avec les acteurs locaux - La capacité d'une projection à long terme de ses actions <p>Ce point d'entrée unique sur le territoire s'appuie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la Mission Locale qui apporte sa connaissance des réseaux partenariaux dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que sa méthodologie d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire - Sur le PLIE qui apporte sa capacité d'ingénierie sociale, son expertise et le dispositif des accompagnateurs emploi - Sur la MdE qui apporte sa connaissance des tissus économique et des entreprises, sa capacité d'ingénierie et de financement ainsi que la coordination de l'action. - La Mission Emploi constitue une plateforme de coopération territoriale. Elle permet le développement de partenariats autour de projets locaux comme GINKO, Euratlantiques et le PNRQAD. L'expérience acquise sur divers projets permet d'associer l'ensemble des acteurs économiques et associatifs du territoire. La Mission Emploi appuie les acteurs dans leur montage de projet
Partenariat	<p>Les club des entreprises, l'AGI de Bordeaux, l'ICFA, l'INFA, AFEC Point F, MDSI Lac, Centre d'animation des Aubiers et Peyremontade, Centre Social de Bordeaux Nord et saint-Michel, UBAPS, DSU Bordeaux, Délégués du préfet, Bouygues Immobilier, Pôle Emploi Chartrons, le CLAP, ARP, les mairies de quartier, le Pole Emploi Chartrons et Ravezie et saint-Jean, Boulevard des potres, Infos-droit, CAF, ATSI,</p>
Moyens	<p>6 ETP</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'offres d'emploi aux habitants du territoire - Identification du public non suivi par le PLIE ou la Mission Locale - Offre de services de proximité sur les techniques de recherche d'emploi - offre de service RH au TPE du territoire
Évaluation	<p>Développement de projets et partenariats</p>
Calendrier	<p>Permanent</p>



	Plan d'actions PLIE	Plan d'actions MDE					TOTAL
		Actions Ets Principal	E2C	PEPINIERE	Mission Emploi BX NORD	Mission Emploi ST MICHEL	
Charges de Personnel	673 306	381 786	34 218	101 906	93 599	48 569	1 333 385
60 Achats non stockés	15 298	18 015	1 590	5 500	6 115	3 849	50 367
611 Sous-traitance générale ☒	-	260 000	75 555	13 000	-	-	348 555
612 Redevances de crédit-bail	1 595	894	66	2 000	3 182	1 137	8 873
613 Locations	56 068	53 664	1 964	52 000	25 150	14 076	202 921
615 Entretien et réparations	12 990	7 582	536	24 000	9 564	10 613	65 285
616 Primes d'assurances	1 191	668	49	1 200	1 391	802	5 301
618 Divers	88 456	6 240	349	17 500	13 230	5 725	131 500
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 759	22 735	754	6 000	9 734	7 565	65 547
623 Publicité, publications, relations publiques	7 785	135 811	2 218	10 000	6 081	5 453	167 348
624 Transports de biens et transports collectifs du personnel	-	100	-	-	-	-	100
625 Déplacements, missions et réceptions	15 428	35 644	327	3 800	4 121	2 179	61 500
626 Frais postaux et de télécommunications ☒	14 742	12 255	567	15 000	8 606	5 923	57 093
627 Services bancaires et assimilés	5 285	2 963	218	-	1 081	453	10 000
628 Divers	1 057	1 093	44	-	216	91	2 500
633 Formation professionnelle continue	4 228	2 370	175	-	865	362	8 000
635 Impôts et taxes☒	-	-	-	-	-	-	-
64 autres charges de personnel	19 733	11 061	815	7 000	4 036	1 691	44 336
67-68 Charges exceptionnelles et dotations	35 459	19 877	1 464	3 000	15 252	5 039	80 091
Charges d'exploitation	298 075	590 970	86 690	160 000	108 624	64 958	1 309 317
TOTAL CHARGES	971 381	972 756	120 909	261 906	202 222	113 527	2 642 702
Prestations	-	22 800	-	100 000	-	-	122 800
Aide aux postes	-	8 331	-	-	10 000	-	18 331
Etat MDE	-	445 348	-	1 906	134 815	91 227	673 296
Ville de Bordeaux	302 779	60 620	49 894	160 000	57 407	7 300	638 000
CCAS de Bordeaux	65 000	-	-	-	-	-	65 000
Conseil Général Gironde	107 675	-	-	-	-	-	107 675
Conseil Régional Aquitaine	31 593	-	-	-	-	-	31 593
Communauté Urbaine de Bordeaux	20 000	90 000	-	-	-	15 000	125 000
DOMOFRANCE	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Caisse des Dépôts	-	25 000	-	-	-	-	25 000
UGBPA	60 564	-	-	-	-	-	60 564
ADEME	-	20 000	-	-	-	-	20 000
FSE 312	378 771	-	-	-	-	-	378 771
FSE 213	-	300 658	-	-	-	-	300 658
FSE 311	-	-	71 015	-	-	-	71 015
TOTAUX	971 381	972 756	120 909	261 906	202 222	113 527 1 671 321	2 642 702

CONVENTION DE PARTENARIAT 2013
Entre la Ville de Bordeaux
et l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique
et de l'entreprise de Bordeaux

Entre, la Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du _____, et reçue à la Préfecture le _____

Et l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Josy Reiffers, autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du 11 février 2013,

EXPOSE

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 Septembre 2005. L'association Maison de l'Emploi de Bordeaux a été créée le 18 mai 2006.

L'objectif de la Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux est d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emplois, aux salariés et aux entreprises. Pour mener à bien cette mission la Maison de l'Emploi de Bordeaux doit associer les collectivités territoriales, fédérer l'action des pouvoirs publics et privés et ancrer le service public de l'emploi dans le territoire de la ville.

La convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux et le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, a été renouvelée en date du 4 juillet 2011.

IL A ETE DONC ETE CONVENU :

Article 1 – Mise à disposition des moyens

Sur un budget de 2 642 702 euros, la participation de la Ville pour l'année 2013 s'élève à 638 000€, fléchée de la manière suivante :

- 1) une subvention pour la Pépinière éco créative des Chartrons dont l'animation a été confiée à la Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux d'un montant de 160 000 euros.
- 2) une subvention de fonctionnement de 64 707 euros pour les antennes territoriales que sont la Mission Emploi Bordeaux Nord et la Mission Emploi Saint Michel
- 3) un fléchage de l'enveloppe sur le plan d'actions Maison de l'emploi d'un montant de 60 620 euros
- 4) un fléchage sur le plan d'actions du PLIE de 302 779 euros
- 5) un fléchage sur l'Ecole de la Seconde Chance de 49 894 euros

Le plan d'actions et le budget pour l'année 2013 ont été présentés pour approbation au Conseil d'administration du 11 février 2013

Article 2 – Mode de règlement

Les subventions seront versées après la signature de la présente convention de la façon suivante :

- La subvention de fonctionnement pour le plan d'actions de l'association soit 448 000 € sera versée en une fois, dès signature de la présente convention.
- La subvention d'équilibre pour la Pépinière soit 160 000 € sera versée de la façon suivante :
 - 140 000 € après signature de la présente convention,
 - le solde soit 20 000 € à la clôture de l'exercice de la Pépinière éco créative des Chartrons, sur présentation des bilans, du compte de résultat dûment certifié par le commissaire aux comptes soit au 1^{er} trimestre 2014.

Ces subventions seront créditées au compte de l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux dont les références bancaires sont stipulées ci-dessous :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/OU POSTAL			
Domiciliation : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes			
Titulaire du compte : MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX			
Adresse : Imm. Arc en ciel - 127 av. Emile Counord - 33300 Bordeaux			
ECONOMIE SOCIALE 33			
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RIP
13335	00301	08173174530	52

Article 3 – Conditions générales

L'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux s'engage :

- 1 / à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2 / à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 3 / à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature, sauf accord express de la Ville, en particulier :
- 4 / à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 5 / à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 6 / à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme de la pastille « Bordeaux ma Ville ». La Direction de la Communication devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 4 – Condition de renouvellement

Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 5 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 6 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 7 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 8 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- ⇒ par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- ⇒ par l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux, Immeuble Arc en Ciel 127 avenue Emile Counord à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

pour la Ville de Bordeaux,

**pour l'association
Maison de l'emploi, de l'insertion
économique et de l'entreprise de
Bordeaux,**